Monsieur l'Administrateur des Affaires Maritimes
Direction Départementale des Territoires et de
la Mer - Délégation à la Mer et au Littoral
92 boulevard Gambetta
62200 BOULOGNE SUR MER

Objet : Avis de l'Ifremer concernant la mise à disposition des concessions d'élevage de moules sur bouchots n° 30-16 F3, 31-19 F3, 41-69 F3 à la S.A.S « Les moules DEROSIERE » jusqu'à l'échéance des autorisations d'exploitation
Affaire suivie pour la DDTM62 par Mme X
Affaire suivie pour l'Ifremer par M. Alain LEFEBVRE, M. David DEVREKER, M. Fabien LEBON
V/réf. NF/NF/22-1042
N/Réf. : LER-BL/2022.103
IFREMER Iso 9001 - Processus P9 : 22-064

Boulogne-sur-Mer, le 15 novembre 2022

Monsieur l'Administrateur des Affaires Maritimes,

Par courrier cité en référence, vous sollicitez l'avis de l'Ifremer concernant une demande de mise à disposition des concessions d'élevage de moules sur bouchots n° 30-16 F3, 31-19 F3, 41-69 F3 à la S.A.S « Les moules XX » jusqu'à l'échéance des autorisations d'exploitation.

Dossier reçu par l'Ifremer

Le dossier de demande d'avis reçu par courriel le 20 octobre 2022 comporte, en pièce jointe, le plan général des concessions d'élevage de moules sur bouchots sur les communes de Quend et St-Quentin-en-Tourmont.

Observations de l'Ifremer

Le laboratoire Environnement et Ressources (LER-BL) du Centre Ifremer Manche Mer du Nord ne peut émettre qu'un avis en lien avec ses missions d'observation et de surveillance de la qualité des zones de production conchylicole et de l'environnement côtier.

La zone 80.02 Quend plage fait l'objet d'une surveillance régulière sur le groupe 3 des coquillages via le réseau microbiologique REMI.

La qualité microbiologique estimée pour cette zone, selon les seuils du règlement d'exécution (UE) 2019/627, est B[1].

[1] Vérin Françoise, Devreker David, Lefebvre Alain (2021). Évaluation de la qualité des zones de production conchylicole. Départements : Nord, Pas-de-Calais et Somme. Édition 2021. ODE/LER/BOULOGNE-SUR-MER 21.07. https://archimer.ifremer.fr/doc/00695/80755/

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
Etablissement public à caractère industriel et commercial

Centre Manche Mer du Nord
150, quai Gambetta
62200 Boulogne-sur-mer
France
+33 (0)3 21 99 56 00

Siège Social
1625 route de Sainte-Anne
CS 10070
29280 Plouzané
France
R.C.S. Brest B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00032
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)2 98 22 40 40

www.ifremer.fr

Le classement de cette zone est concordant avec cette estimation (arrêté préfectoral du 18 novembre 2020 portant classement de salubrité des zones de production et de reparcage de coquillages vivants du département de la Somme).

Avis de l'Ifremer

L'Ifremer n'a pas d'objection particulière à formuler en ce qui concerne le projet de mise à disposition des concessions d'élevage n°30-16 F3, 31-19 F3, 41-69 F3 de moules sur bouchots à la S.A.S « Les moules XX ».

Par ailleurs, dans le cadre de la certification ISO9001 de l'Ifremer, nous vous demandons de bien vouloir porter votre appréciation sur ce document en renseignant la fiche d'évaluation à partir du formulaire en ligne https://forms.ifremer.fr/qualite-ifremer/expertise-et-avis/?ref=22.007.
Cet avis a été réalisé conformément au processus interne P9 ('produire des expertises et fournir des avis') certifié ISO - 9001 et selon la charte de l'expertise et de l'avis à l'Ifremer, en explorant les liens d'intérêt des experts sollicités tant vis à vis du demandeur que du sujet de l'expertise. Les experts ayant réalisé l'expertise ont indiqué/ confirmé l'absence de liens d'intérêt avec le demandeur et le sujet de la demande.

Le Directeur du centre IFREMER
Manche Mer du Nord

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
Etablissement public à caractère industriel et commercial

Centre Manche Mer du Nord
150, quai Gambetta
62200 Boulogne-sur-mer
France
+33 (0)3 21 99 56 00

Siège Social
1625 route de Sainte-Anne
CS 10070
29280 Plouzané
France
R.C.S. Brest B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00032
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)2 98 22 40 40

www.ifremer.fr